

Une solution contre l'acné, oui mais... - 1/1

Le roaccutane, traitement miracle ?

80% des adolescents sont touchés par l'acné. Il prédomine sur les zones du corps particulièrement riches en follicules qui sécrètent le sébum : le visage, le décolleté, les épaules et le haut du dos. Heureusement, depuis quelques années un médicament existe pour traiter les acnés importantes : LE ROACCUTANE. Cet antiacnéique rétinoïde agit principalement en dominant la sécrétion du sébum, sur le bouchon du follicule et sur l'inflammation locale et permet ainsi au bout de quelques mois de traitement de retrouver une petite peau de bébé. Oui mais les effets secondaires sont nombreux et assez contraignant.

En effet ce médicament commercialisé par "Roche Pharmaceuticale" est classé dans la catégorie des médicaments soumis à prescription restreinte nécessitant une surveillance particulière pendant le traitement du aux effets secondaires astreignants.

Au début du traitement, la peau et les muqueuses (œil, bouche, nez, gorge) deviennent sèches et irrités. Parfois une aggravation de l'acné peut survenir. Des rougeurs, des démangeaisons, des chutes de cheveux apparaissent ainsi que de la fatigue, une transpiration excessive, des douleurs coliques, des nausées et des saignements de nez. Selon des associations la prise du roaccutane entraînerait des dépressions. Comme vous le voyez ce médicament est contraignant mais permet d'en finir avec ce problème qui peut avoir de fortes repercussions psychologiques.

Toutes les personnes ne peuvent bénéficier de ce traitement. Il est interdit aux personnes souffrant de diabète, d'insuffisance rénale, hépatique ou d'hypertriglycémie. Pour les femmes une prise de sang est obligatoire. En effet si la personne est enceinte le bébé aurait des malformations. Il faut éviter d'appliquer un autre médicament antiacnéique local ou contenant de la vitamine A.

Pas moins de 13 millions de personnes dans le monde ont bénéficiés de ce traitement. Le coût journalier est d'à peu près 3 euros mais est remboursé 65% par la sécurité sociale. Il faut donc bien réfléchir aux conséquences du traitement avant d'en prendre car cette période n'est pas évidente à vivre mais le résultat est presque garanti à 100%.